

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

PROJET: « BUILDING CAPACITIES IN BURUNDI TO IMPLEMENT THE ENHANCED  
TRANSPARENCY FRAMEWORK UNDER THE PARIS AGREEMENT »

**AMELIORER, TESTER ET RENDRE OPERATIONNEL LE SYSTEME MRV DE LA CDN BURUNDI  
Y COMPRIS LES SOUTIENS NECESSAIRES ET REÇUS**



**RAPPORT DE L'ATELIER DE FORMATION DES DECIDEURS SUR LE ROLE STRATEGIQUE DU  
SYSTEME MRV/MNV ET LE MECANISME DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS DETERMINEES  
AU NIVEAU NATIONAL(CDN)**

**BUJUMBURA DU 17 AU 20 MARS 2026**

## Table des matières

<b>0. INTRODUCTION</b> .....	1
<b>I. OBJECTIFS DE L’ATELIER</b> .....	1
<b>1.1. Objectif général</b> .....	1
<b>1.2. Objectifs spécifiques</b> .....	1
<b>1.3. Résultats attendus</b> .....	2
<b>1.4. Indicateurs de suivi</b> .....	2
<b>II. DEROULEMENT DES ACTIVITES DE L’ATELIER</b> .....	2
<b>2.1. Ouverture des activités et présentation du projet CBIT</b> .....	2
<b>2.2. Organisation du pré-test pour évaluer des participants</b> .....	3
<b>2.3 Déroutement des modules</b> .....	4
2.3.1 Etat des lieux des changements climatiques au Burundi.....	4
2.3.2. Enjeux des CDN pour le développement national .....	4
2.3.3. Cadre institutionnel et juridique de l'action climatique et de la CDN au Burundi ..	5
2.3.4. Présentation de la CDN.3 révisée (Objectifs d'atténuation et d'adaptation, cibles quantitatives et implications sectorielles) du Burundi .....	5
2.3.5. Introduction au système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification). .....	5
2.3.6 Méthodologie d'intégration du climat dans les documents de planification (PND, plans sectoriels des ministères plans communaux).....	5
2.3.7. Indicateurs de suivi des performances des actions climatiques.....	6
2.3.8 Rôle du budget national dans la résilience climatique (Marquage budgétaire).....	7
2.3.9. Marquage budgétaire climatique.....	7
2.3.9. Accès aux financements climatiques (FVC, FEM, autres mécanismes). .....	8
2.3.9.1 Les principaux mécanismes de financement climatique .....	8
<b>2.4 Travaux en groupe</b> .....	9

<b>2.5 Restitutions des travaux suivis des échanges</b> .....	10
<b>2.6 Evaluation post-formation</b> .....	10
<b>III. CLOTURE DES ACTIVITES DE L'ATELIER</b> .....	12
<i>Annexe 1 : Liste des participant</i> .....	14
<i>Annexe 2 : Agenda</i> .....	18
<i>Annexe 3 : Terme de référence de la formation</i> .....	21

## **0. INTRODUCTION**

L'atelier organisé du 17 au 20 mars 2026 au Resto-Bar La Détente, animé par deux consultants, Tiga Neya et Savin Sabumukiza, s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités techniques, stratégiques et institutionnelles des décideurs politiques burundais en vue d'assurer un suivi efficace des engagements de la CDN 3.0. Il vise également à garantir l'intégration systématique de l'action climatique dans les processus d'élaboration, de prise de décision et de mise en œuvre des politiques publiques.

Le système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification), ainsi que le mécanisme de suivi des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), jouent un rôle stratégique dans la lutte contre les changements climatiques. Le système MRV assure la transparence dans la manière dont les pays mesurent et rapportent leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que les actions entreprises pour les réduire. Il favorise ainsi la redevabilité des gouvernements vis-à-vis de leurs engagements internationaux.

Le suivi des CDN permet, quant à lui, d'évaluer les progrès réalisés par chaque pays dans l'atteinte de ses objectifs climatiques, tout en aidant à identifier les lacunes, les défis et les opportunités d'amélioration. Par ailleurs, un système MRV robuste renforce la confiance entre les pays et les différentes parties prenantes, notamment les bailleurs de fonds, les investisseurs et la société civile, en garantissant que les engagements pris sont effectivement suivis et respectés.

Cet atelier avait pour objectifs d'informer les participants sur les concepts clés du système MRV et des CDN, ainsi que sur leur importance dans le cadre des engagements internationaux relatifs aux changements climatiques ; de former les participants aux outils et méthodologies nécessaires pour mettre en place ou améliorer les systèmes MRV, en mettant un accent particulier sur les aspects techniques, institutionnels et réglementaires ; et enfin de présenter et discuter des expériences réussies de mise en œuvre des systèmes MRV dans différents pays, afin d'identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises.

## **I. OBJECTIFS DE L'ATELIER**

### **1.1. Objectif général**

Renforcer les capacités techniques, stratégiques et institutionnelles des décideurs politiques burundais pour assurer un suivi efficace des engagements de la CDN3.0, tout en garantissant l'intégration systématique de l'action climatique dans l'élaboration, la prise de décision et la mise en œuvre des politiques publiques.

### **1.2. Objectifs spécifiques**

1. Sensibiliser les décideurs sur les enjeux et priorités de la CDN 3.0, ainsi que sur les obligations internationales du Burundi.
2. Former les participants aux outils de suivi, reporting et vérification (MRV) et renforcer leur compréhension stratégique du système national et de son rôle dans la redevabilité des actions climatiques.

3. Outiller les participants pour intégrer les considérations climatiques dans les politiques sectorielles, les plans de développement sectoriels et les budgets nationaux tout en favorisant la coordination intersectorielle pour une gouvernance cohérente.
4. Présenter les priorités, les cibles quantitatives et les implications institutionnelles de la CDN 3.0.
5. Clarifier les responsabilités des institutions publiques dans la mise en œuvre et le suivi des progrès de mise en œuvre de la CDN 3.0.
6. Promouvoir le marquage budgétaire climatique et l'alignement des dépenses publiques avec les priorités de la CDN 3.0.

### **1.3. Résultats attendus**

À l'issue de l'atelier :

- a. es décideurs ont une compréhension approfondie des engagements, des actions prioritaires de la CDN 3.0 du Burundi et des indicateurs clés de suivi, ainsi que du fonctionnement du système MRV.
- b. n mécanisme de collaboration intersectorielle pour le suivi des indicateurs climatiques est esquissé et les responsabilités institutionnelles sont clarifiées.
- c. es participants maîtrisent les principes de "marquage du budget climat" et ont identifié des pistes concrètes pour son intégration dans les budgets sectoriels et nationaux.

### **1.4. Indicateurs de suivi**

1. Au moins 80 % des participants démontrent une amélioration de leurs connaissances (pré-test / post-test) ;
2. Les participants comprennent : (i) les engagements et cibles prioritaires de la CDN 3.0 ; (ii) les indicateurs clés de suivi ; (iii) le fonctionnement du système MRV (iv) le marquage budgétaire ;
3. Les responsabilités institutionnelles pour le suivi des indicateurs sectoriels sont clarifiées ;

## **II. DEROULEMENT DES ACTIVITES DE L'ATELIER**

### **2.1. Ouverture des activités et présentation du projet CBIT**

Le mot de bienvenue a été prononcé par le Coordonnateur du projet CBIT, Claude Hakizimana, qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants à cette importante activité de formation.

La cérémonie d'ouverture a ensuite été présidée par Madame la Directrice chargée des finances de l'OBPE, représentant Monsieur le Directeur Général de l'OBPE empêché. Dans son allocution, elle a souligné l'importance de la mise en place d'un système MRV efficace

au Burundi, en insistant sur la nécessité d'une contribution active de l'ensemble des acteurs institutionnels pour alimenter le système en données fiables et actualisées.

Elle a rappelé que les informations nécessaires au fonctionnement du système MRV proviennent de plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'énergie, la foresterie, le transport, la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire. À cet effet, chaque ministère et institution est appelé à jouer un rôle essentiel dans la collecte, la validation et le partage des données nécessaires au suivi des engagements climatiques du pays.

Poursuivant son allocution, elle a mis en exergue le rôle stratégique des Conseillers des Gouverneurs chargés du développement des provinces, qui assurent la coordination des actions de développement au niveau provincial et veillent à la traduction effective des politiques climatiques en actions concrètes sur le terrain. Elle a insisté sur le fait que leur engagement demeure déterminant pour garantir un suivi opérationnel et efficace de la CDN 3.0 au niveau local.

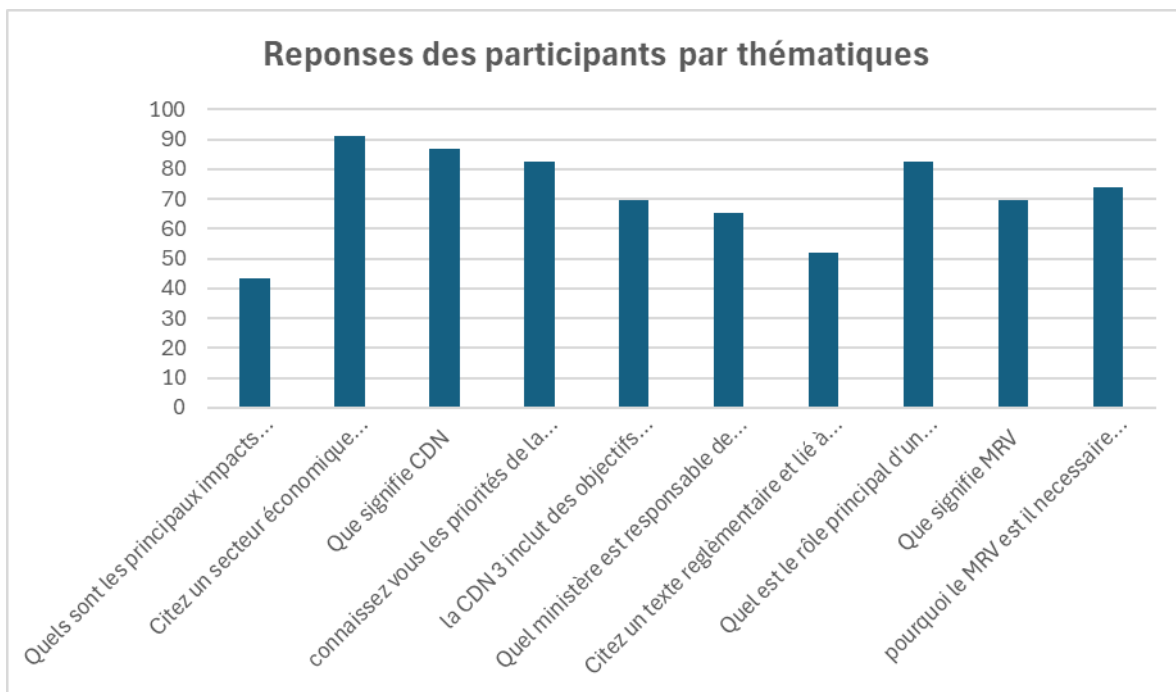


*Photo ci-haut montre l'ouverture des activités de l'atelier par Madame la directrice des finances à l'OBPE. De gauche à droite c'est le responsable action changement climatique au sein de MINEAGRIE, au milieu Madame la directrice des finances à l'OBPE et à droite le coordonnateur du projet CBIT)*

## **2.2. Organisation du pré-test pour évaluer des participants**

Le pré-test est fondamental pour optimiser l'efficacité d'une formation en veillant à ce que le contenu soit pertinent et adapté aux besoins et au niveau de compréhension des participants. Il permet aussi d'évaluer les connaissances initiales des participants sur les thématiques qui seront abordées et d'ajuster la méthodologie pédagogique à adopter, afin de faciliter une

meilleure appropriation des contenus par l'ensemble des participants. Ainsi, le pré-test a révélé que la majorité des participants ne possédaient que des connaissances limitées sur des thématiques à traiter (voir figure 1).



## 2.3 Déroulement des modules

### 2.3.1 Etat des lieux des changements climatiques au Burundi

Le développement de cette thématique a permis de faire ressortir les défis significatifs liés aux changements climatiques que le Burundi fait face nécessitant des efforts concertés pour s'adapter et atténuer ces impacts. Pour ce faire les sous thèmes suivants ont été développer

- Les effets du changement climatique sur le développement national
- Les communautés les plus vulnérables aux changements climatiques
- Les Actions à entreprendre et recommandations sur les effets du changement climatique

### 2.3.2. Enjeux des CDN pour le développement national

Cette thématique a permis aux participant de comprendre que les CDN au lieu d'être un document environnemental est plus un outil de développement en vue de promouvoir une meilleure gouvernance en rapprochant les décisions des populations locales. Ce qui permet une prise en compte des besoins spécifiques des différentes régions et une plus grande transparence. Pour ce faire les sous thèmes suivants ont été développés :

- CDN comme outil de développement
- CDN comme outil de planification
- CDN comme outil de mobilisation des ressources

### **2.3.3. Cadre institutionnel et juridique de l'action climatique et de la CDN au Burundi**

Le cadre intentionnel joue un rôle majeur dans la mise en œuvre réussie de la CDN. Pour permettre aux participants de mieux cerner les problématiques les sous thèmes suivants ont été développés

- Cadre juridique national de la CDN
- Actions phares ou traceurs de la CDN
- Rôle des décideurs dans la gouvernance et la redevabilité climatique

### **2.3.4. Présentation de la CDN.3 révisée (Objectifs d'atténuation et d'adaptation, cibles quantitatives et implications sectorielles) du Burundi**

Les participants ont eu l'occasion de suivre une présentation détaillée de la CDN.3 que le pays a soumis en 2025 à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique. Ainsi, les éléments suivants de la CDN ont été abordés

- Processus d'élaboration de la CDN 3.0
- Actions prioritaires pour la mise en œuvre de la CDN3.0
- Alignement de la CDN3.0 avec la vision 2040-2060
- Mécanisme de suivi-évaluation de la CDN

### **2.3.5. Introduction au système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification).**

Le suivi des progrès de la CDN est fondamental afin de rendre compte aux communautés nationale et internationale de la contribution du pays à la lutte contre les changements climatiques. À cet effet, les participants ont bénéficié d'une séance introductive consacrée au système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification).

A titre de rappel, le système MRV constitue un outil essentiel permettant de suivre, mesurer et évaluer les performances d'un programme ou d'une initiative, notamment dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Afin de permettre aux participants de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux liés au système MRV, plusieurs aspects clés ont été développés, notamment :

- Système MRV- CDN Burundais
- Responsabilités des acteurs et leurs rôles dans le MRV- CDN Burundais

### **2.3.6 Méthodologie d'intégration du climat dans les documents de planification (PND, plans sectoriels des ministères plans communaux)**

L'intégration des enjeux climatiques dans les documents de planification, tels que les Plans Nationaux de Développement (PND), les plans sectoriels des ministères et les plans communaux, est essentielle pour garantir une approche durable et résiliente face aux défis du changement climatique. Pour permettre aux participants de mieux comprendre le processus les différentes étapes ont été développées en passant par :

- Diagnostic initial pour l'identification des risques climatiques et les unités d'expositions
- Evaluation des impacts physiques globaux
- Etablissement de la Matrice de vulnérabilité

### **2.3.7. Indicateurs de suivi des performances des actions climatiques**

Les indicateurs de performance des actions climatiques sont essentiels pour évaluer l'efficacité des mesures prises pour lutter contre le changement climatique. C'est ainsi qu'ils permettent de

- Mesurer la quantité de GES émis par secteur (transport, industrie, agriculture, etc.) et l'évolution par rapport aux années précédentes.
- Estimer le pourcentage de l'énergie totale consommée qui provient de sources renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, etc.).
- Évaluer les améliorations en matière d'efficacité dans divers secteurs, mesurée en termes d'énergie consommée par unité de produit ou service.
- Mesurer la résilience des infrastructures et des communautés face aux événements climatiques extrêmes, comme les inondations ou les vagues de chaleur.
- Apprécier le niveau de protection et de restauration des écosystèmes, comme la superficie des zones protégées ou la santé des habitats naturels.

Pour faciliter une meilleure compréhension des participants les sous points suivants ont été développés

- Importance des indicateurs dans le cadre de la CDN
- Identification des indicateurs clairs
- Choix des indicateurs pertinents
- Collecte de données
- Évaluation et suivi des indicateurs
- Transparence et communication
- Documentation et ajustement



Photo ci-haut montre le consultant national M. Sabumukiza Savin entrain de présenter les indicateurs

### **2.3.8 Rôle du budget national dans la résilience climatique (Marquage budgétaire)**

La gouvernance et le financement climatique sont deux aspects cruciaux dans la lutte contre le changement climatique. La gouvernance climatique fait référence aux structures, politiques et processus mis en place pour gérer les actions liées au climat, tant au niveau national qu'international. Cela inclut des accords internationaux comme l'Accord de Paris, les engagements des pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, et les stratégies d'adaptation aux impacts du changement climatique.

Le financement climatique, quant à lui, concerne les ressources financières mobilisées pour soutenir les initiatives liées au climat. Cela inclut les investissements dans les énergies renouvelables, les infrastructures résilientes au climat, la protection des écosystèmes, ainsi que l'assistance technique et financière aux pays en développement pour les aider à faire face au changement climatique

### **2.3.9. Marquage budgétaire climatique**

Le marquage budgétaire climatique fait référence à l'intégration des considérations climatiques dans le processus budgétaire d'un gouvernement. Le marquage budgétaire climatique permet de s'assurer que les ressources financières sont allouées de manière à soutenir les objectifs de lutte contre le changement climatique, conformément aux engagements internationaux, comme l'Accord de Paris. En mettant en place ce type de marquage, les gouvernements peuvent mieux évaluer l'efficacité de leurs politiques climatiques et rendre compte de leurs actions aux citoyens et à la communauté internationale. Ainsi, le marquage budgétaire climatique est un outil essentiel pour aligner les politiques financières sur les objectifs environnementaux et favoriser une transition vers une économie plus durable. Pour faciliter la compréhension des participant Méthodologie pour le marquage budgétaire climatique a été passé en revue



*Le consultant international Tiga Neya entrain de présenter le marquage budgétaire*

### **2.3.9. Accès aux financements climatiques (FVC, FEM, autres mécanismes).**

Les finances climatiques constituent des opportunités pour mobiliser des ressources financières pour soutenir la mise en œuvre des actions de la CDN. A cet effet, les pays pour accéder à ces financements, les pays et les organisations doivent soumettre des propositions à projet détaillées qui démontrent l'impact potentiel des financements sur la réduction des émissions et l'adaptation au changement climatique.

#### **2.3.9.1 Les principaux mécanismes de financement climatique**

Les mécanismes de financement climatique sont essentiels pour aider les pays, en particulier les pays en développement, à s'adapter aux effets du changement climatique et à atténuer ses impacts. Voici quelques-uns des principaux mécanismes de financement climatique :

- **Fonds vert pour le climat (GCF) :** Créé dans le cadre de l'Accord de Paris, ce fonds vise à soutenir les pays en développement dans leur transition vers des économies résilientes et à faibles émissions de carbone. Le GCF finance des projets et des programmes qui répondent aux besoins des pays.
- **Fonds pour l'environnement mondial (FEM) :** Le FEM soutient des projets qui visent à protéger l'environnement mondial, y compris ceux liés au changement climatique. Il finance des initiatives dans les domaines de la biodiversité, des changements climatiques, des eaux internationales, et plus encore.
- **Fonds d'adaptation :** Ce fonds est spécifiquement destiné à financer des projets d'adaptation dans les pays en développement, en particulier ceux qui sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique.
- **Banque mondiale et autres institutions financières internationales :** La Banque mondiale et d'autres institutions, comme la Banque africaine de développement (BAD), fournissent des financements pour des projets liés au climat, en offrant des prêts, des subventions et des garanties.

- **Partenariats public-privé (PPP) :** Les PPP peuvent mobiliser des fonds privés pour des projets d'infrastructure durable et d'énergie renouvelable, en combinant les ressources du secteur public et du secteur privé.



*Photo ci-haut montre le consultant international Tega Neya expliquait les mécanismes de financement climatique*

Pour permettre aux participants de mieux comprendre ces opportunités les éléments suivants ont été développés

- Critères d'éligibilité au fond vert pour le climat
- Indicateurs clés du financement GCF
- Critère d'éligibilité au Fond pour l'environnement mondial
- Indicateurs clés du financement FEM
- Critères d'éligibilité au fond d'Adaptation
- Indicateurs clés du financement au Fond d'Adaptation
- Les assurances climatiques et autres fonds disponible

## 2.4 Travaux en groupe

Pour permettre aux participant de faire des simulations des connaissances théoriques apprises sur les thématiques abordées des exercices pratiques en travaux de groupe ont été organisés suivis des restitutions en plénière. Les travaux de groupe ont articulé sur :

- Processus d'intégration du climat dans les documents de planification (PND, plans sectoriels des ministères plans communaux

- Exercice pratique sur le marquage budgétaire et prise en compte des actions de la CDN



*hoto ci-haut montre les sessions de travail en groupe*

## **2.5 Restitutions des travaux suivis des échanges**

Les restitutions ont été fait en plénière et ont permis aux différents groupes de partager leurs résultats.

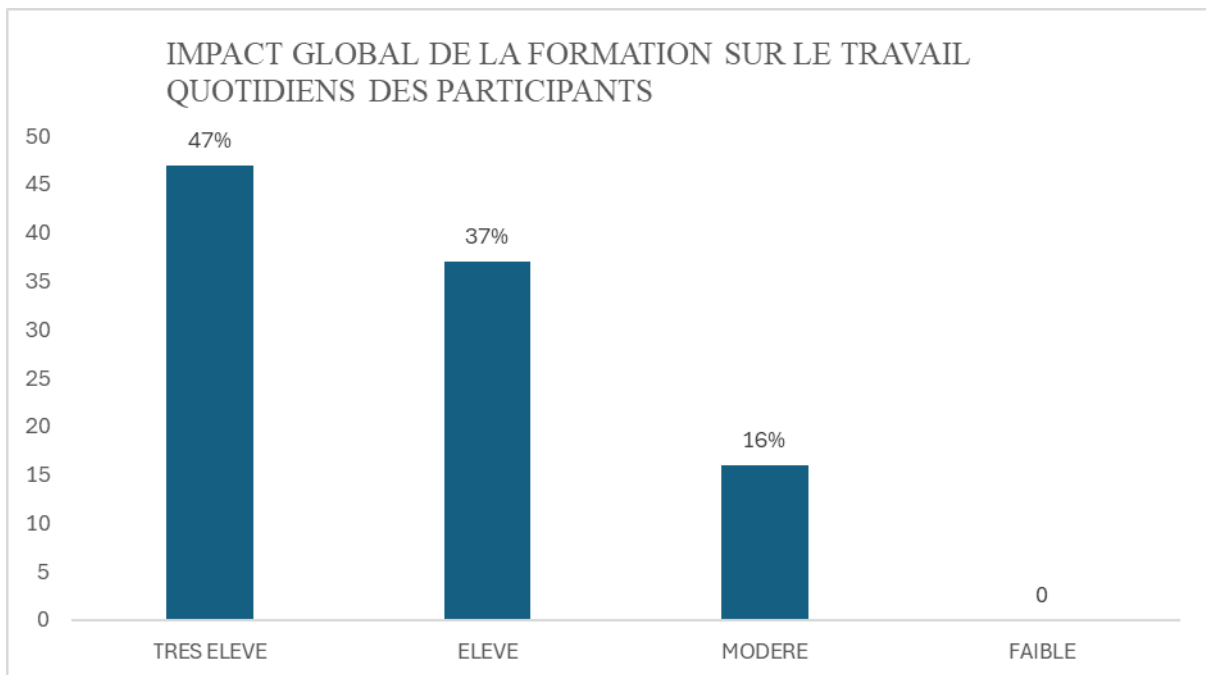


*Photo montre les sessions de restitution des activités faites en groupe*

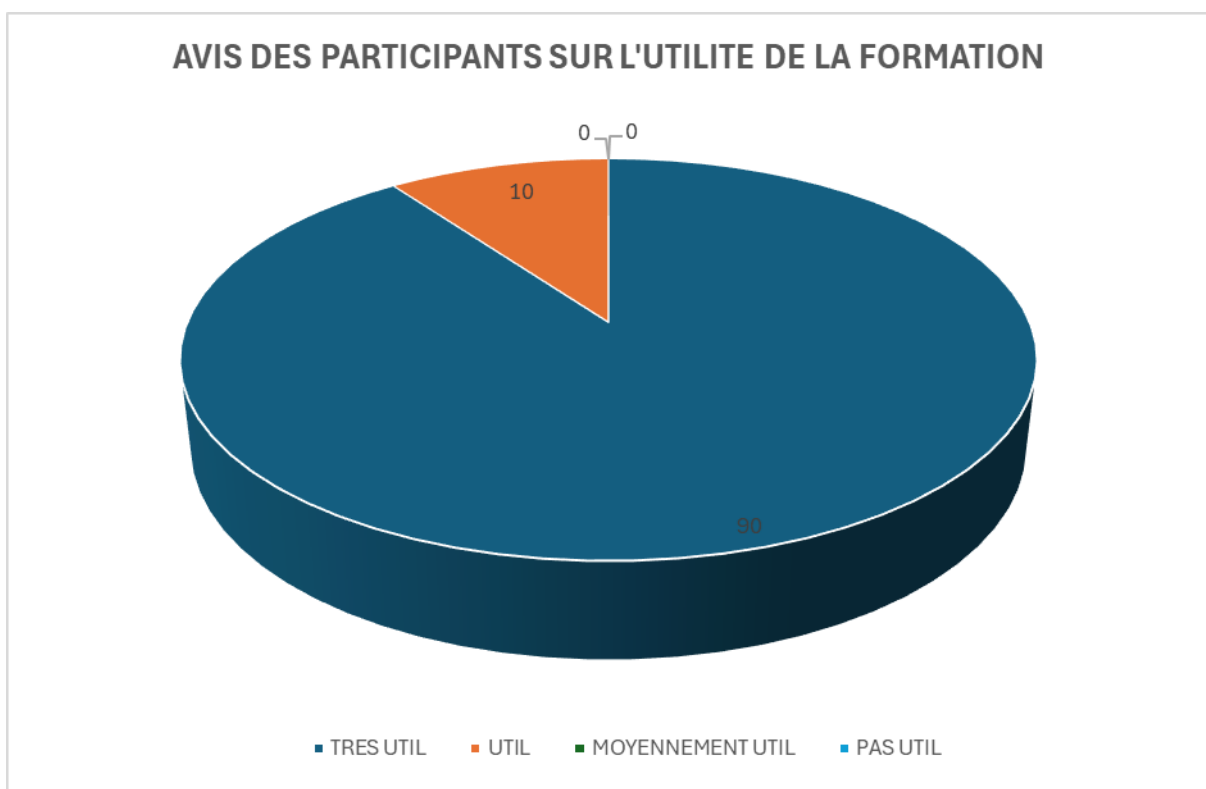
## **2.6 Evaluation post-formation**

L'évaluation post-formation étant un processus essentiel pour mesurer l'efficacité d'une formation et l'impact qu'elle a eu sur les participants. Elle a été faite tout juste après les travaux de restitutions. Ainsi, à l'issue de l'évaluation post-formation, 84 % des participants ont déclaré que la formation aurait un impact significatif sur leur travail quotidien, tandis que 16 % ont estimé que cet impact serait modéré (voir figure ci-dessous). Cela présage qu'ils seront en mesure de suivre ou de renforcer les actions liées à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) dans leur planification, et d'intégrer davantage les enjeux liés aux changements climatiques dans leurs activités

## Représentation graphique des résultats de l'évaluation post-formation



Aussi, tous les participants ont unanimement reconnu que la formation avait été utile (voir figure 2 ci-dessous). Cette formation a permis de répondre à un besoin crucial dans le domaine du suivi, de la notification et de la vérification (MRV). Elle a également contribué à renforcer les capacités en matière de suivi des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) au Burundi. Ainsi, elle a comblé une lacune importante dans ce domaine.



## 2.7 Recommandations émises par les participants

Lors de la clôture de l'atelier de formation sur le rôle stratégique du système MRV/MNV et le mécanisme de suivi des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les participants ont exprimé plusieurs souhaits, tels que :

- ✓ **Renforcement des Capacités** : Souhait d'améliorer les compétences techniques et les connaissances des acteurs impliqués dans le système MRV/MNV pour assurer une mise en œuvre efficace des actions climatiques.
- ✓ **Collaboration Interinstitutionnelle** : Désir de créer une meilleure synergie entre les différentes institutions et parties prenantes pour un suivi cohérent et intégré des CDN.
- ✓ **Transparence et Fiabilité** : Exigence d'établir des mécanismes transparents pour garantir la fiabilité des données collectées et des rapports fournis.
- ✓ **Mobilisation de Ressources** : Appel à la mobilisation de ressources financières et humaines pour soutenir le fonctionnement et l'amélioration continue du système MRV
- ✓ **Sensibilisation et Engagement** : Souhait de renforcer la sensibilisation des acteurs locaux et des communautés sur l'importance du suivi des CDN pour encourager leur engagement.



*Photos ci-haut montrent les participants entrains d'émettre certaines recommandations*

### III. CLOTURE DES ACTIVITES DE L'ATELIER

Les activités de l'atelier se sont achevées par une allocution du coordonnateur du projet CBIT, représentant le Directeur général de l'OBPE, empêché. Dans son discours de clôture, il a indiqué que l'atelier touchait à sa fin après des échanges consacrés au rôle stratégique du système MRV/MNV et au mécanisme de suivi des contributions déterminées au niveau national (CDN).

Le coordonnateur du projet a souligné qu'il est désormais évident que, pour atteindre nos objectifs climatiques, la mise en place d'un système de suivi robuste et transparent est indispensable. Le MRV/MNV ne se limite pas à la simple collecte de données ; il constitue un outil stratégique permettant de renforcer la confiance entre les parties prenantes et d'orienter les politiques publiques vers des actions concrètes et mesurables.

Il a encouragé l'ensemble des participants à poursuivre les échanges engagés lors de l'atelier. La collaboration entre les différents acteurs issus du gouvernement, de la société civile et du secteur privé est essentielle pour garantir la cohérence et l'efficacité des efforts entrepris.

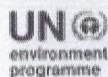
Enfin, il a renouvelé ses remerciements pour l'engagement et la mobilisation des participants en faveur d'une meilleure coordination entre les acteurs. Il a conclu son allocution en invitant chacun à contribuer à des changements significatifs et durables, pour notre avenir commun et celui des générations futures.



*Photo de Clôture des activités par le coordonnateur du projet CBIT*

## ***Annexes***

Annexe 1 : Liste des participant



ATELIER DE RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES, STRATEGIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES DECIDEURS POLITIQUES BURUNDAIS POUR ASSURER UN SUIVI EFFICACE DES ENGAGEMENTS DE LA CDN

LIEU : BUJUMBURA, LA DETENTE

Fiche de présence des participants, du 17 au 20 mars 2026

N°	Nom et Prénom	Institution	Provenance	Téléphone	Genre	Signature			
						17 mars 26	18 mars 26	19 mars 26	20 mars 26
1	KANARWANBIKA Asele	OBPE	GITEGA	29920130	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
2	SINZO BATOHANA Pierre	Primaire	BUSA	69365732	M	#	#	#	#
3	MISIMBERE Ruvost	Rapporteur	BUSA	87356200	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
4	NENAEKERE J-Pascal	OBPE	GITEGA	29490904	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
5	NIZIGITIMANA Melchisédech	OBPE	BUHUMBA	69476752	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
6	HAREKIMANA Idou	APBAE	BUHUMBA	61101022	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
7	NIXORWIZIGIRWA Eleduif	APBAE	GITEGA	62142641	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
8	NTI NESHWA Obced	OBPE	BURUNGA	68300257	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
9	NDAYISHEMEZA Alice	MINEAGRIE	GITEGA	66335647	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
10	LWEA Jany	Province BURUNGA	MAKARA	62501550	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
11	Pfiziindwigi Pascal	APBAE BURUNGA	IRAKANDA	69473225	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]

Building capacities in Burundi to implement the Enhanced Transparency Framework under the Paris Agreement



ATELIER DE RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES, STRATEGIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES DECIDEURS POLITIQUES BURUNDAIS POUR ASSURER UN SUIVI EFFICACE DES ENGAGEMENTS DE LA CDN

LIEU : BUJUMBURA, LA DETENTE

Fiche de présence des participants, du 17 au 20 mars 2026

N°	Nom et Prénom	Institution	Provenance	Téléphone	Genre	Signature			
						17 mars 26	18 mars 26	19 mars 26	20 mars 26
12	ESTIMURIZA Solwin	Consultant/ODPE	Buj	79968838	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
13	NJEBARURANWSE Oscar	ODPE	BUSA	71191722	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
14	NDAHIZWAMUYU Ami Claude	Primateur	Buj	2846426	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
15	NSHINYUMUKIZA Maïr	PARBEN	BUTA	71583634	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
16	NYANGE Adelin	IGEBV	GITEGA	69685929	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
17	NGAHOBARI Wilfried	DPEAE	BUTANYERE	69254032	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
18	FAMATAND Marie Louise	ARRPEGTA	Buja	62141694	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
19	NDAYISHIMINE Abel	DPEAE	BUSUMBURA	69206814	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
20	NKUNZIMANA Epimaphu	ODPE	BUSUMBURA	6893242	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
21	Akinwa Sandrine	ABP	Buj	6871293	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
22	NSHINIRIMANA Alexandra	MINEAGRIE	GITEGA	79302929	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]

Building capacities in Burundi to implement the Enhanced Transparency Framework under the Paris Agreement



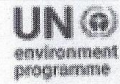
ATELIER DE RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES, STRATEGIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES DECIDEURS POLITIQUES BURUNDAIS POUR ASSURER UN SUIVI EFFICACE DES ENGAGEMENTS DE LA CDN

LIEU : BUJUMBURA, LA DETENTE

Fiche de présence des participants, du 17 au 20 mars 2026

N°	Nom et Prénom	Institution	Provenance	Téléphone	Genre	Signature			
						17 mars 26	18 mars 26	19 mars 26	20 mars 26
23	Ngerebuhoro Emmanuelle	OBPE	Bujumbura	67574401	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
24	HAKIZIMANA Clacède	OBPE	Bujumbura	79341084	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
25	NEYA TIGA	consultant	Burundi	79269072888	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
26	NIYUKURI Yvette	OBPE/CBIT	Bujumbura	69104034	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
27	SIBOMANA Guillaume	MINEAGRIC	Gitega	69601618	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
28	SAURUMPE Emile	OBPE	Bujumbura	6153169	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
29	Akinana Sandrine	ABP	Bujumbura	67571293	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
30	NEURERANA Joseph	DEPE	Bujumbura	7941004	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
31	MBISAMAKORO Léonce	OBPE	Buruyere	61788237	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
32	NDAYISHIMIYE Reahile	OBPE	Gitega	68157233	F	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
33	HAKIZIMANA Bernard	OBPE	Gitega	7921244	M	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]

Building capacities in Burundi to implement the Enhanced Transparency Framework under the Paris Agreement



**ATELIER DE RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES, STRATEGIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES DECIDEURS POLITIQUES BURUNDAIS POUR ASSURER UN SUIVI EFFICACE DES ENGAGEMENTS DE LA CDN**  
**LIEU : BUJUMBURA, LA DETENTE**

Fiche de présence des participants, du 17 au 20 mars 2026

N°	Nom et Prénom	Institution	Provenance	Téléphone	Genre	Signature			
						17 mars 26	18 mars 26	19 mars 26	20 mars 26
45	KWIZERA Jolie	OBPE	Bujumbura	76082421	F				
46	UASUMBUKO Vianney	OBPE	Bujumbura	77487533	M				
47	NZOSABIMANA Josée	OBPE	Bujumbura	79205948	F				

*Building capacities in Burundi to implement the Enhanced Transparency Framework under the Paris Agreement*

*Annexe 2 : Agenda*

**AGENDA DE L' ATELIER DE FORMATION**

Jour 1, Mardi, le 17 / 03/ 2026		
Horaire	Activités	Responsable
8h 30-9 h 00	Installation et enregistrement des participants	Chargé des finances et adm
9h00 à 9h30	<p><b>Ouverture de l'atelier</b></p> <p>Mot de bienvenue</p> <p>ouverture de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Objectifs de l'atelier ;</li> <li>✓ Résultats attendus ;</li> <li>✓ Présentation de l'agenda</li> <li>• Présentation des invités</li> <li>• Photo de famille</li> </ul>	<p>DECC</p> <p>DG de l'OBPE ou son représentant</p> <p>Coordonnateur projet CBIT</p>
9h30 à 9h45	<b>Pré-test</b>	Tiga & Savin
9h45 à 10 h 00	Présentation du projet CBIT : Amélioration, test et opérationnalisation du système MRV-CDN, y compris le soutien nécessaire et reçu	Claude Hakizimana (Coordonnateur du projet)
10h00 à 10 h 30	1.État des lieux des changements climatiques au Burundi suivi d'échange	Tiga Neya & Savin Sabumukiza
10h30 à 11h00	Pause-café	Organisateurs
11 h 00- 11 h 40	2 Enjeux des CDN pour le Développement National	Tiga/savin
11h40-12h30	Questions /Réponses et discussions	Modérateur
12hh30 -13h30	Pause déjeuner	
13h30 h 14h 30	Cadre institutionnel et juridique de l'action climatique et de la CDN au Burundi. Rôle des décideurs dans la gouvernance et la redevabilité climatique.	Tiga/savin
14h 30 15h00	Questions/ Réponses et discussions	Modérateur
15h00 à 15h45	Présentation de la CDN.3 révisée (Objectifs d'atténuation et d'adaptation, cibles quantitatives et implications sectorielles) du Burundi	Savin/Tiga
15 h45 -16 H 15	Echanges et discussions	Modérateur et consultants
16h15 16h 30	Fin des travaux de la 1 <sup>ère</sup> journée	Coordonnateur du projet

Jour 2, Mercredi, Le 18/ 03 / 2026		
8 H 30 à 9 h 00	Installation et enregistrement des participants	Chargé des finances et Admin
9h00 à 9h15	Récapitulatif de la 1ère journée	Rapporteur principal
9 H 15 à 09 h 45	1. Introduction au système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification).	Tiga et Savin
09 h 45-10h15	Questions/ Réponses, discussions	Modérateur
10 H 15-10 H 30	Pause-café	
10 H 30-11 H 15	2. Méthodologie d'intégration du climat dans les documents de planification (PND, plans sectoriels des ministères plans communaux).	Tiga et Savin
11h15 à 12h00	3. Indicateurs de suivi des performances climatiques	Savin & Tiga
12h00 à 13h00	Questions/ Réponses et discussions	Modérateur & consultants
13h00 à 14h00	Pause déjeuner	
14 h 00-15 H 30	4. Exercices pratiques	Tiga et Savin
15 H 30-16 H 15	Restitutions des résultats de l'exercice	Modérateur & consultant
16 H 15	Clôture des travaux de la 2 <sup>ème</sup> journée	Coordonnateur du projet

Jour 3, Jeudi, le 19 /03 / 2026		
8h30 à 9h00	Installation et enregistrement des participants	
9h00 à 9h 45	Jour 3 : Financement et Gouvernance 1. Introduction au marquage budgétaire climatique	Tiga et Savin
9h 45-10 H 15	Questions/ Réponses, discussions	Modérateur & consultants
10 H 15-10 H 45	Pause-café	
10 h 45-11 h 30	Le rôle du budget national dans la résilience climatique (Marquage budgétaire).	Tiga et Savin
11h 30- 12h00	Echanges et discussions	Modérateur & consultants
12h 00 13 h 10	Accès aux financements climatiques (FVC, FEM, autres mécanismes).	Tiga et Savin
13 h 10 à 13h 30	Questions/ Réponses, discussions	Modérateur & consultants
13 h30 -14 H 30	Pause déjeuner	
14 H 30-16 H00	Exercice pratique sur le marquage budgétaire et prise en compte des actions de la CDN	Tiga et Savin
16 H 00 à 16 H 05	Clôture de la journées	Modérateur

Jour 4, vendredi, le 20 /03 / 2026		
8h30 à 9h00	Installation et enregistrement des participants	
9h00 à 10h 15	Suite de l'Exercice pratique sur le marquage budgétaire et prise en compte des actions de la CDN	Participants
10 H 15-10 H 45	Pause-café	
10 h 45-13 h 30	Restitutions des travaux suivi des échanges	Participants
13 h 30 à 14h45	Pause déjeuner	
14h45 – 15h	Post test de la formation	Modérateur & consultants
15 h à 15h 30	Echange et formalité administrative	Modérateur & consultants
15 h 30 à 15 h 35	Clôture de l'atelier	DG OBPE ou son représentant

### *Annexe 3 : Terme de référence de la formation*

## **TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)**

### **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Burundi, à l’instar des autres pays de la communauté internationale, a ratifié l’Accord de Paris sur le climat. En 2021, le pays a mis à jour sa **Contribution Déterminée au niveau National (CDN)**, fixant des objectifs ambitieux en matière d'atténuation et d'adaptation à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre efficace de la CDN nécessite l’appropriation par les décideurs politiques à tous les niveaux (législatif, exécutif et local). Actuellement, l’action climatique est souvent perçue comme une problématique purement environnementale, alors qu'elle est transversale et impacte l'économie, l'agriculture, la santé et les infrastructures. Pour atteindre les objectifs de la « **Vision Burundi Pays Émergent en 2040 et Développé en 2060** », il est impératif que les décideurs disposent des outils nécessaires pour suivre les engagements climatiques et intégrer la résilience dans la planification budgétaire et sectorielle.

Plus récemment, le pays a soumis sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN 3.0) au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette nouvelle CDN fixe des objectifs actualisés et renforcés en matière d’atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d’adaptation aux impacts du changement climatique à l’horizon 2030.

Avec la soumission officielle de la CDN 3.0, le pays entre désormais dans une phase stratégique centrée sur :

- la mise en œuvre effective des mesures d’atténuation et d’adaptation ;
- le suivi régulier des progrès accomplis ;
- la mobilisation des ressources financières nationales et internationales ;
- la redevabilité vis-à-vis des engagements pris au niveau international.

Cette phase exige une forte appropriation politique et une intégration transversale de l’action climatique dans les politiques publiques, les plans sectoriels et les budgets nationaux et locaux.

Le système national de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV/MNV) et le mécanisme de suivi des progrès de mise en œuvre de la CDN sont deux outils complémentaires et essentiels. Le MRV/MNV assure la collecte, le rapportage et vérification fiable des données climatiques, tandis que le mécanisme de suivi permet d’évaluer concrètement l’avancement des engagements de la CDN, garantissant ainsi la transparence, la cohérence et l’efficacité des actions entreprises.

Dans le cadre de la Vision Burundi Pays Émergent en 2040 et Développé en 2060, il est impératif que les décideurs politiques jouent un rôle actif dans :

- l'orientation stratégique des politiques climatiques ;
- l'intégration des priorités de la CDN 3.0 dans la planification nationale et sa mise en œuvre ;
- le contrôle ou le suivi et la redevabilité liés aux engagements climatiques.

C'est dans ce contexte qu'une session de formation sera organisée au profit de quarante (40) décideurs politiques.

## **2. OBJECTIFS DE L'ATELIER**

### **2.1. Objectif général**

Renforcer les capacités techniques, stratégiques et institutionnelles des décideurs politiques burundais pour assurer un suivi efficace des engagements de la CDN3.0, tout en garantissant l'intégration systématique de l'action climatique dans l'élaboration, la prise de décision et la mise en œuvre des politiques publiques.

### **.2. Objectifs spécifiques**

1. Sensibiliser les décideurs sur les enjeux et priorités de la CDN 3.0, ainsi que sur les obligations internationales du Burundi.
2. Former les participants aux outils de suivi, reporting et vérification (MRV) et renforcer leur compréhension stratégique du système national et de son rôle dans la redevabilité des actions climatiques.
3. Outiller les participants pour intégrer les considérations climatiques dans les politiques sectorielles, les plans de développement sectoriels et les budgets nationaux tout en favorisant la coordination intersectorielle pour une gouvernance cohérente.
4. Présenter les priorités, les cibles quantitatives et les implications institutionnelles de la CDN 3.0.
5. Clarifier les responsabilités des institutions publiques dans la mise en œuvre et le suivi des progrès de mise en œuvre.
6. Promouvoir le marquage budgétaire climatique et l'alignement des dépenses publiques avec les priorités de la CDN 3.0.

## **3. RÉSULTATS ATTENDUS**

À l'issue de l'atelier :

- a. Les décideurs ont une compréhension approfondie des engagements, des cibles prioritaires de la CDN du Burundi et des indicateurs clés de suivi, ainsi que le fonctionnement du système MRV/MNV.
- b. Un mécanisme de collaboration intersectorielle pour le suivi des indicateurs climatiques est esquissé et les responsabilités institutionnelles sont clarifiées.

- c. Les participants maîtrisent les principes de la "budgétisation climatique" et identifient des pistes concrètes pour son intégration dans les budgets sectoriels et nationaux.
- d. Une feuille de route pour l'intégration de l'action climatique dans les politiques sectorielles prioritaires est élaborée.

### Indicateurs de suivi

1. Au moins 80 % des participants démontrent une amélioration de leurs connaissances (pré-test / post-test) ;
2. Les participants comprennent : (i) les engagements et cibles prioritaires de la CDN 3.0 ; (ii) les indicateurs clés de suivi ; (iv) le fonctionnement du système MRV/MNV ;
3. Les responsabilités institutionnelles pour le suivi des indicateurs sectoriels sont clarifiées ;
4. Des pistes concrètes d'intégration du marquage budgétaire climatique sont identifiées.

## 4. PUBLIC CIBLE

L'atelier réunira environ 40 participants, notamment :

- Des cadres (ciblés) de la Présidence et de la Primature.
- Des membres (ciblés) du Parlement (Députés et Sénateurs des commissions environnement/finances).
- Des directeurs de la planification des ministères clés (Agriculture, Environnement, Finances, Énergie, Santé, Infrastructures et transport).
- Des représentants des gouvernements locaux (Gouverneurs ou conseillers techniques).
- Des responsables des Bureaux provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage)
- Des partenaires techniques et financiers (PTF).

## 5. MÉTHODOLOGIE

L'approche sera participative et interactive :

- **Communications thématiques** : Présentations d'experts sur l'état des lieux du climat au Burundi.
- Présentation du système national MRV/MNV et du mécanisme de suivi des progrès ;
- **Travaux de groupes** : Exercices pratiques sur l'alignement d'un plan sectoriel avec la CDN.

Travaux de groupes surs :

- l'alignement d'un plan sectoriel avec les priorités de la CDN 3.0,
- l'intégration d'indicateurs climatiques dans les documents stratégiques,
- l'analyse budgétaire sensible au climat ;
- **Table ronde** : Discussion sur les barrières au financement climatique et les solutions possibles.

## 6. CONTENU INDICATIF DU PROGRAMME

- **Jour 1 : Comprendre les enjeux et la CDN du Burundi**
  - État des lieux des changements climatiques au Burundi.
  - Présentation de la CDN.3 révisée (Objectifs d'atténuation et d'adaptation, cibles quantitatives et implications sectorielles) du Burundi
  - Cadre institutionnel et juridique de l'action climatique et de la CDN au Burundi.
  - Rôle des décideurs dans la gouvernance et la redevabilité climatique.
- **Jour 2 : Outils de suivi et Intégration dans les politiques**
  - Introduction au système MRV (Mesure, Rapportage et Vérification).
  - Méthodologie d'intégration du climat dans les documents de planification (PND, plans sectoriels des ministères plans communaux)..
  - Indicateurs de suivi des performances climatiques.
  - Exercices pratiques d'analyse.
- **Jour 3 : Financement et Gouvernance**
  - Introduction au marquage budgétaire climatique.
  - Le rôle du budget national dans la résilience climatique (Marquage budgétaire).
  - Accès aux financements climatiques (FVC, FEM, autres mécanismes).
  - Exercice pratique sur le marquage budgétaire et prise en compte des actions de la CDN

## 7. DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Pré-test et post-test ;
- Fiches d'évaluation de satisfaction ;
- Rapport consolidé des deux sessions ;

## 8. LIVRABLES ATTENDUS

- Agenda détaillé validé ;
- Supports de présentation ;
- Rapport consolidé des sessions ;
- Liste des participants ;
- Résultats des évaluations.

## 9. LIEU ET DATES

- **Lieu** : Bujumbura Burundi.

**Date : 17 -20 mars 2026**